



BTS

OPTICIEN-LUNETIER

Diplôme d'Etat. Formation validée par les épreuves du BTS de l'éducation Nationale. Certification inscrite au RNCP de niveau 5, code NSF 331, parue au JO le 11/12/2023, fiche RNCP n°38360, délivrée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Certification de niveau 5

Durée 2 ans - Accessible en alternance

« Choisir de préparer le BTS Opticien-Lunetier, c'est intégrer un parcours d'excellence qui ouvre les portes d'un métier à la fois technique, commercial et profondément humain. Cette formation permet aux apprentis de développer des compétences solides en optique, en contactologie, en santé visuelle ainsi qu'en conseil personnalisé, grâce à un enseignement alliant rigueur scientifique et savoir-faire professionnel. »

Stéphanie PERRIN et Olivia BESTENTI
Directrices

Prérequis

Vous êtes titulaire du Bac ou tout autre diplôme de niveau 4.

Rythme d'alternance

2 jours à l'école, 3 jours en entreprise.

Modalités d'évaluation

Épreuves écrites et orales selon les directives des examens du BTS imposées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

OPTICIEN-LUNETIER

 **120**
Crédits ECTS

Diplôme d'État

Formation validée par les épreuves
du BTS de l'Éducation Nationale.



Programme de formation

- Bloc 1** Optique géométrique et physique
- Bloc 2** Etude technique des systèmes optiques
- Bloc 3** Analyse de la vision
- Bloc 4** Examen de vue et prises de mesures et adaptation
- Bloc 5** Contrôle d'équipement et réalisation technique

Devenez

- Opticien responsable
- Opticien responsable d'un rayon optique d'une entreprise
- Opticien participant à la recherche ou dans des services commerciaux des industries de l'optique
- Opticien dans un service d'ergonomie dans l'industrie ou service public
- Opticien formateur

Objectifs de formation

- Maîtriser les connaissances en optique géométrique, physique et physiologique pour corriger les défauts visuels
- Développer les compétences techniques en prise de mesures, montage, ajustage et contrôle des équipements optiques
- Savoir réaliser un examen de vue et interpréter une prescription ophtalmologique
- Conseiller les clients sur le choix des verres, montures et équipements en fonction de leurs besoins visuels, esthétiques et budgétaires
- Assurer la gestion commerciale et administrative d'un point de vente d'optique
- Utiliser les outils numériques et machines spécifiques à la fabrication et au contrôle des équipements optiques
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de déontologie de la profession

Missions en entreprise

- Accueillir et conseiller la clientèle sur les solutions optiques adaptées
- Réaliser les mesures morphologiques et techniques nécessaires à la conception des équipements
- Effectuer le montage, l'ajustage et la réparation de lunettes et d'accessoires optiques
- Contrôler la conformité des équipements avant la remise au client
- Réaliser des examens de vue sous contrôle ou autonomie selon la législation en vigueur
- Gérer les commandes, stocks et relations avec les fournisseurs
- Participer à la gestion commerciale : vente, suivi client, opérations promotionnelles
- Tenir la caisse et assurer le suivi administratif et financier du magasin
- Veiller à la qualité du service après-vente et à la satisfaction client

Le parcours de formation et les épreuves de certification peuvent être aménagés pour les personnes en situation de handicap (PSH). Notre référente Handicap Olivia BESTENTI est à votre disposition pour répondre à chaque situation particulière. Pour plus d'informations sur les programmes, les modalités d'évaluation et d'admission, les méthodes pédagogiques, les passerelles et tarifs, rendez-vous sur la page formation de notre site internet.

 **PALAFIS**

 688 Avenue des Follaz, 73000 Chambéry
 04.79.85.76.72  www.palafis.fr
 info@palafis.fr

